



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 2428

Texte de la question

INAUGURATION DU MUSÉE DE L'IMMIGRATION

M. le président. Pour le groupe socialiste, républicain et citoyen, la parole est à Mme Sandrine Mazetier, à qui je souhaite un joyeux anniversaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Sandrine Mazetier. Je vous remercie, monsieur le président.

Hier, monsieur le ministre de l'intérieur, à l'occasion de l'inauguration de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, le Président de la République a, dans un discours fondateur, donné de la hauteur à un débat que certains s'acharnent à tirer vers le bas. Il a parlé de la France, de son histoire et de son avenir. Il a parlé aux Français.

Le Président de la République a rappelé à chacun d'entre nous à la fois un héritage et une mission. Il est temps que notre pays assume ce qu'il est et la force que cela lui donne dans le siècle. Oui, la France est une terre qui depuis longtemps accueille des femmes et des hommes de tous horizons. Cela fait de notre pays une grande nation qui peut parler au monde parce qu'elle pense le monde, l'humanité et le progrès humain. (« *Bla bla !* » *sur les bancs du groupe UMP.*) Cela s'appelle l'universalisme, chers collègues : hier une arme contre le despotisme, aujourd'hui contre la barbarie ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Julien Aubert. On n'est pas à l'Académie française !

Mme Sandrine Mazetier. D'Europe d'abord et désormais du monde entier, des femmes et des hommes venus de tous horizons rêvent la France, parfois la rejoignent, la servent et peuvent mourir pour elle. Contre les démons du repli, du rejet et des fantasmes, le Président de la République a tenu un discours de vérité : sur les chiffres, que certains voudraient manipuler, sur Schengen, qui n'est pas un espace de non-droit, sur l'intégration, qui demeure un combat. Il a tenu un discours de vérité sur ce que nous devons aux chibanis, comme à toutes celles et tous ceux qui ont construit la France. Il n'y a pas de grand remplacement : il y a un grand enrichissement. Non, il n'y a pas de grand remplacement parce que la République universelle est tout simplement irremplaçable ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC ; Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Philippe Meunier. Francophobe !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

Plusieurs députés du groupe UMP. Et Valls, il en pense quoi ?

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Vous avez raison, madame la députée, de rappeler qu'hier, le Président de la République a tenu sur la question de l'immigration un discours extrêmement fort qui réconcilie profondément notre pays avec ses valeurs et la République avec ses principes. *(Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

S'agissant de tous ceux qui prennent le chemin de l'exode, non pas parce qu'ils sont tombés amoureux du code frontières Schengen quelque part sur une côte libyenne, syrienne ou irakienne, mais simplement parce qu'ils sont persécutés, torturés, emprisonnés dans leur pays, comme c'est le cas d'un certain nombre de minorités de Syrie et d'Irak, notamment chrétiennes, le Président de la République a rappelé avec force que la France, conformément à la belle tradition qui est la sienne, a vocation à les accueillir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Claude Goasguen. Cela n'a rien à voir avec la question !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. C'est la raison pour laquelle sera, dans quelques minutes, proposée au vote de l'Assemblée nationale un texte qui permettra de raccourcir la durée de traitement des dossiers des demandeurs d'asile, afin de la ramener de vingt-quatre à neuf mois, de sorte que la tradition de l'asile en France retrouve sa force, en résonance profonde avec les valeurs de la République.

M. Claude Goasguen. Et le renvoi de notre territoire ? Comment le ferez-vous ?

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Cette loi nous permettra aussi de mieux reconnaître les droits des demandeurs d'asile, notamment en généralisant le caractère suspensif des recours aussi longtemps que le juge n'a pas tranché.

M. Claude Goasguen. Et le renvoi ?

M. Bernard Cazeneuve, ministre . Cette loi permettra également que les droits des demandeurs d'asile soient davantage reconnus devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, l'OFPRA, et que les demandeurs soient assistés par des conseils. Cette loi entérinera la décision prise par M. le Premier ministre de créer davantage de places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile, de manière à ce que les conditions de leur accueil en France soient dignes.

C'est cela, la République ! C'est cela, la tradition républicaine qu'a rappelée le Président de la République ! C'est cela, la grandeur de la France ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)* C'est tout cela que le Président de la République a défendu hier, dans un très beau discours. C'est cela qui doit nous rassembler par-delà ce qui nous divise, autour des valeurs de la République ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Guy Geoffroy. Foutaises !

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2428

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 décembre 2014](#)